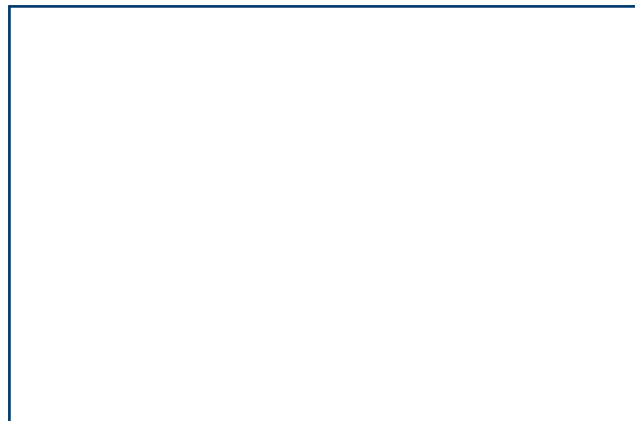


ÊTRE MARIN		Sélection	Âge	Niveau scolaire	Conditions
Mousse	Une formation valorisante : l'École des mousses	Dossier	De 16 à moins de 18 ans	Niveau 3 ^{ème} ou 2 ^{nde}	Être de nationalité française Être physiquement et médicalement apte Savoir nager Avoir effectué sa JDC (sauf pour l'École des mousses)
Quartier-maître et matelot de la Flotte	Un début de carrière comme opérateur	Dossier	De 17 à moins de 25 ans	De la 3 ^{ème} au Bac	
Officier marinier	Un parcours de technicien et de chef d'équipe	Dossier	De 17 à moins de 25 ans	De Bac à Bac +2	
Officier	Des fonctions de cadre et de décideur	Concours ou dossier	De 17 à moins de 30 ans	Après CPGE ou Bac +3	
Volontaire	Une première expérience professionnelle	Dossier	De 17 à moins de 26 ans	De la 3 ^{ème} à Bac +5	

Nous contacter

Les marins des Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) sont à votre disposition pour vous renseigner sur les métiers et les cursus au sein de la Marine et partager leurs expériences.

Pour contacter le centre d'information le plus proche de chez vous :



ETREMARIN.FR



etremarin



Édition 2013
Document non contractuel
© Crédit photo Marine nationale

Préparation Militaire Marine



Une formation pour découvrir la Marine nationale

La PMM est une période militaire de découverte et d'initiation à la Marine nationale et à ses métiers. Ce stage, réparti pendant les week-ends de l'année scolaire, est accessible à tout jeune de 16 à 21 ans et ne requiert aucun niveau scolaire. Il permet de vivre un premier contact avec la Marine et de confirmer ou préciser une volonté de s'engager.



La Préparation Militaire Marine (PMM) : un stage militaire et maritime avec des formations théoriques et pratiques.

Que ce soit pour préparer un engagement, intégrer par la suite la réserve ou découvrir la Marine, chaque stagiaire a l'opportunité de vivre une expérience unique enrichissante. La PMM permet aussi d'acquérir l'esprit d'équipe et le sens de l'effort.

Au programme des PMM : manœuvre, navigation, maniement des armes, formation aux premiers secours, sorties à la mer, visites de bâtiments de guerre.

La PMM est l'occasion pour chaque stagiaire :

- de visiter différents types de bâtiments de guerre ou sites militaires ;
- de pratiquer des exercices de sécurité ;
- d'obtenir l'attestation « prévention et secours civiques de premier niveau » ;
- de bénéficier d'une sortie en mer à bord d'un bâtiment de la Marine nationale ;
- d'apprendre les rudiments du maniement des armes (tirs au FAMAS) ;
- d'obtenir le brevet PMM.

Conditions pour postuler :

(au 1er juin de l'année de début de cycle)

- être de nationalité française ;
- avoir de 16 à moins de 21 ans ;
 - être apte médicalement ;
 - avoir été recensé ;
- avoir l'accord parental pour les mineurs (sauf mineurs émancipés) ;
- aucun niveau scolaire minimum n'est requis.

Les stages PMM se déroulent en deux temps :

- **une période échelonnée sur toute l'année scolaire (environ 12 samedis ou dimanches)** axée sur l'apprentissage du milieu militaire et maritime, la pratique du sport et l'entraînement des exercices de sécurité ou de secours (découverte de l'organisation de la Défense, apprentissage de l'ordre serré, formation à la conduite des embarcations à moteur...)

- **5 jours dans un port militaire durant les vacances scolaires** pour visiter différents bâtiments et embarquer à bord de l'un d'eux.

Durant cette préparation, le stagiaire peut être amené à participer à des cérémonies militaires et à porter l'uniforme en ces occasions.

Les démarches :

- Récupérer un dossier auprès du bureau marine du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) le plus proche de chez vous (liste des CIRFA disponible sur etremarin.fr).

Les dossiers doivent être complétés et renvoyés avant l'été (attention, la date peut varier selon le centre de PMM de rattachement).

- Une visite médicale doit être effectuée auprès d'un médecin civil pour compléter le dossier.

Il existe 70 centres PMM répartis à travers le territoire français.

À savoir :

Le stage PMM n'est pas rémunéré. Les trajets de déplacement vers le centre PMM sont remboursés. Le stagiaire est nourri et logé durant les 5 jours dans un port militaire.

« La PMM offre une ouverture d'esprit sur toutes les spécialités de la Marine, c'est une formation intéressante et très complète ! »
Matthieu D., 18 ans

« Les PMM, ce sont des écoles de la vie, elles sont très utiles et en plus n'engagent à rien au départ ! Après ma PMM, j'ai décidé de m'engager dans la Marine et j'ai intégré l'École de Maistrance pour devenir officier marinier. Je suis plus sereine et sûre de ce choix après cette expérience. »
Anaïse D., 20 ans

« Au-delà de la découverte de la Marine, beaucoup de jeunes stagiaires finissent par révéler leur personnalité au cours du stage. Certains viennent chercher un cadre, sont en recherche de repères et nous sommes fiers de pouvoir leur offrir cette possibilité en les encadrant lors de leur préparation militaire. »
Lieutenant de vaisseau C., chef de centre de la PMM de Houilles (78)

Et après ?

Après une PMM et selon les besoins de la Marine, le stagiaire volontaire et apte peut intégrer la réserve dans différents métiers comme guetteur de la Flotte, fusilier marin, marin pompier...(à condition d'être âgé de 18 ans pour fusilier marin et marin-pompier et 17 ans pour les autres spécialités).

Il peut également déposer un dossier d'engagement dans la Marine (contrat de 10 ans via l'École de maistrance, de 4 ans comme matelot de la Flotte ou d'un an comme

